

Réf: Dossier N° : 24808

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOLIDARITE SOCIALE COTE D'IVOIRE » en abrégé «2 S-CI »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU SITARAIL-Direction technique  
(Complexe sportif ), 21 BP 5314 ABJ 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Avril 2016, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** « SOLIDARITE SOCIALE COTE D'IVOIRE » en abrégé «2 S-CI ».

**Objet:** La gestion des congés des travailleurs, import-export, recouvrement des créances, conseil en droit de travail. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social:** 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social:** ABIDJAN - PLATEAU SITARAIL-Direction technique  
(Complexe sportif ), 21 BP 5314 ABJ 21

**GERANT:** Monsieur KOUADIO KOUAKOU EMILE.

**COGERANT:** Monsieur YAO YAO GUY GERVAIS.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2016-B-13812 du 23/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

**Dépôt au greffe:** n°10663 du 23/05/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

